

Comment coordonner un projet de CPTS ?

FAQ n°3

Le guichet CPTS

1^{ère}
phase

Élaboration du projet de santé



Analyse diagnostique du territoire



Animation de réunions, de groupes de travail



Déploiement d'actions de communication



Construction du budget & de la gouvernance



Rédaction du projet de santé



2^{nde}
phase

Après la signature du contrat ACI*, ARS, CPAM & CPTS



Définition & déploiement du plan d'action



Accompagnement des professionnels de santé



Organisation, suivi des objectifs

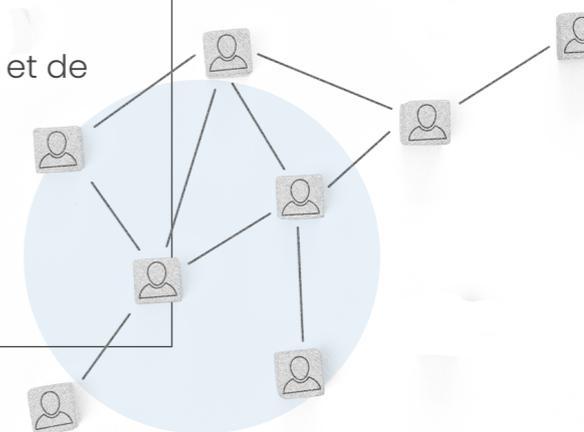


Gestion & administration
(vie associative, budget, RH, coordination générale)



Suivi des indicateurs & bilans

- Le pilotage de projet exige du **temps, des compétences** spécifiques : **c'est un métier à part entière.**
- Faire appel à un coordinateur permet aux professionnels de santé de se **concentrer sur le cœur de métier** et de s'appuyer sur le **savoir-faire d'un spécialiste indispensable.**
- Dès la phase du projet de santé les **financements** perçus permettent de **recruter un coordinateur**
- Les **modalités de collaboration peuvent varier** : consultant externe, salarié, recours à un groupement employeur, mutualisation avec d'autres structures, etc.



*Accord Conventionnel Interprofessionnel